



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Robert, tenue le 3 juillet 2018, à 19 h 30, à la salle communautaire.

No de résolution  
ou annotation

Sont présents (es) : Mesdames Annie Laliberté et Myriam Chapdelaine et Messieurs Michel Boisvert, Yan Bussièrès, Joël Pelletier et Stéphane Cournoyer.

M. Gilles Salvas, maire préside l'assemblée. Mme Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorier est également présente.

6721-07-2018

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Joël Pelletier, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'ordre du jour, ce sans modification.

ADOPTÉ

6722-07-2018

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Mme Joël Pelletier, secondé par M. Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 4 juin et ce sans modification.

ADOPTÉ

6723-07-2018

**APPROBATION DES COMPTES**

Sur proposition de M. Yan Bussièrès, secondé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter et de payer les comptes présentés:

Comptes: 139 171.52 \$

Salaires : 15 888.77 \$

Total : 155 060.29 \$

ADOPTÉ

6724-07-2018

**RAPPORT MRC**

M. le maire nous fait un compte rendu de la réunion de la MRC

6725-07-2018

**RAPPORT DES COMITÉS** (aucun rapport)

6726-07-2018

**DEMANDES DES CONTRIBUABLES**

**A- DÉROGATION MINEURE # 71-2018 – 51 RUE ROCHEFORT**

Après étude du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme, relativement à la demande de dérogation mineure portant le numéro 71-2018, de Monsieur François Beauchemin, pour le 51 rue Rochefort à Saint-Robert, lot 4 669 150, zone R-102 visant à permettre la réduction de la marge de recul avant de 12 m à 11,39 m contrairement aux dispositions de l'article 154 du chapitre 6, faisant lui-même référence à la grille des usages de la zone R-102 du règlement de zonage #356-2011.

N'ayant enregistré aucune demande de la part des contribuables, il est proposé par M. Michel Boisvert, secondé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter ladite dérogation, soit la réduction de la marge de recul avant de 12m à 11.39m pour l'implantation de sa nouvelle résidence.

ADOPTÉ

**B- DEMANDE DE TRAVAUX FOSSE – 473 RANG SAINT-THOMAS**

Sur proposition de Mme Myriam Chapdelaine, secondée par M. Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les travaux de changement de ponceaux et de fermeture du fossé au 473 rang Saint-Thomas sur une longueur de ± 255 pieds longeant le rang Saint-Thomas. Tous les frais sont à la charge du demandeur.

Les travaux devront être exécutés selon les recommandations de l'inspecteur municipal, M. Mario Villeneuve et celui-ci devra être contacté avant le début des travaux au 450-782-2844.

ADOPTÉ

**C- AUTORISATION ALIMENTATION EN EAU – RANG SAINT-THOMAS FUTURE PORCHERIE DE M. LOUIS R. JOYAL**

Sur proposition de M. Yan Bussièrès, secondé par M. Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'informer M. Louis R. Joyal qu'en ce qui concerne le branchement en eau potable pour la future porcherie, le branchement se fera sur le réseau actuel de 6" et sera limité à une entrée d'eau maximum de 1" jusqu'à la fin de l'emprise de la municipalité.

Tous les frais engendrés pour l'exécution des travaux seront à la charge du demandeur.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer au bureau municipal avec M. Mario Villeneuve, au 450-782-2844.

ADOPTÉ



**ADOPTION DU RÈGLEMENT 399-2018 CONCERNANT LA LOCATION DE LA SALLE ET DU CHALET DES LOISIRS**

Sur proposition de Mme Myriam Chapdelaine, secondée par M. Stéphane Courmoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'adopter le règlement 399-2018 concernant la location de la salle et du chalet des loisirs.

ADOPTÉ

6728-07-2018

**INSCRIPTION CONGRÈS FQM 2018**

Sur proposition de Mme Annie Laliberté, secondée par M. Yan Bussièrès et résolu à l'unanimité des conseillerstères) d'inscrire Messieurs Joël Pelletier et Stéphane Courmoyer ainsi que Mme Myriam Chapdelaine au congrès de la FQM qui aura lieu à Québec du 20 au 22 septembre 2018. Le coût d'inscription est de 780.00\$ / participant (3) + les frais inhérents (repas, hébergement et déplacement sur pièces justificatives) et les frais de congrès pour M. Gilles Salvas, maire, seront défrayés à 50% par la municipalité et 50% par la MRC de Pierre-De Saurel.

ADOPTÉ

6729-07-2018

**TONTE DE PELOUSE TERRAIN DE L'ÉGLISE RÉÉVALUATION**

Sujet remis

6730-07-2018

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR INSTALLATION D'UN PANNEAU MODULAIRE AU 660 CHEMIN SAINT-ROBERT (ÉGLISE)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire rendre facile l'orientation des gens lors de la recherche d'infrastructure;

CONSIDÉRANT QUE le centre du village est l'endroit privilégié pour l'installation d'un panneau modulaire;

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité de demander à la Fabrique de Saint-Robert une servitude pour l'installation d'un panneau modulaire sur le coin de la rue Principale et le chemin Saint-Robert.

La servitude sera faite pour 99 ans.

ADOPTÉ

6731-07-2018

**PANNEAU MODULAIRE ET ENSEIGNE**

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat d'un panneau modulaire et d'enseignes et ce selon la soumission soumis par Martech inc. et seulement sur approbation de la Fabrique de Saint-Robert

|                                                    |                           |
|----------------------------------------------------|---------------------------|
| Panneau modulaire 4 faces :                        | 16 706.25\$               |
| (attendre approbation de la Fabrique de St-Robert) |                           |
| Enseigne Bienvenue et Au revoir :                  | 6 x 336.00\$ = 2 016.00\$ |
| Enseigne parc :                                    | 6 x 212.45\$ = 1 274.70\$ |

Total : 19 996.25\$ + taxes

La soumission fait partie intégrante de la résolution

ADOPTÉ

6732-07-2018

**PANNEAU INDICATION EAU POTABLE – HALTE VÉLO FERME CÉRÉALES BELLEVUE**

Sur proposition de M. Michel Boisvert, secondé par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la confection d'un panneau indicateur d'eau potable pour la halte vélo dans le rang Bellevue. Le coût estimé est d'environ 100\$ – 150\$.

ADOPTÉ

6733-07-2018

**ENGAGEMENT ANIMATEUR – CAMP DE JOUR (3<sup>È</sup>)**

Sur proposition de Mme Myriam Chapdelaine, secondée par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'engager Mme Amélie Bazin à titre d'animateur au camp de jour 2018 et ce selon les recommandations de Mme Vickie Larouche.

ADOPTÉ



PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

**SERVICE DE GARDE - SALAIRE**

Suite à un mal entendu, l'école Mgr Prince est allée en sortie scolaire de fin d'année et tous les enfants étaient partis, donc quand la responsable Mme Christiane Gauthier s'est présenté à l'école il n'avait aucuns enfants inscrits pour le service de garde;

Mme Gauthier m'a appelé pour m'informer de la situation;

Donc, Mme Gauthier désire être payée 1,5h et Mme Lévesque 1h, pour leur déplacement.

Sur proposition de M. Stéphane Courmoyer, secondé par M. Yan Bussièrès et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de payer aux employées ci-haut mentionnées les heures demandées.

ADOPTÉ

6735-07-2018

**PAIEMENT FACTURE SERVICE INCENDIE SOREL-TRACY – AJUSTEMENT 2017**

Sur proposition de Mme Myriam Chapdelaine, secondée par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de payer la facture pour l'ajustement 2017 au montant de 36 276.00\$ concernant le service de protection contre l'incendie de la Ville de Sorel-Tracy.

Le montant prévu était de 282 882\$ et le coût réel est de 319 158\$.

ADOPTÉ

6736-07-2018

**OFFRE DE SERVICE EN EAU POTABLE ET EN EAUX USÉES (VACANCES MARIO)**

Sur proposition de M. Yan Bussièrès, secondé par M. Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de retenir les services d'AQUATHECH durant la période des vacances soit la semaine du 23 et du 30 juillet 2018 à raison de 2 jour / semaine, et ce selon la proposition 20180471 en retenant l'option 1 et l'option 2.

La proposition no 20180471 fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉ

6737-07-2018

**SOUSSION – SYSTÈME D'ALARME INCENDIE – 363 RUE PRINCIPALE**

Suite aux recommandations de la Régie du Bâtiment, lettre du 8 novembre 2017, pour le 363 rue Principale, la municipalité doit installer un système d'alarme incendie à simple signal et relié au service de sécurité incendie.

Sur proposition de M. Stéphane Courmoyer, secondé par M. Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter la soumission no BL-180612-01 de Desmarais Protection Électronique au coût de 17 094.65\$ pour l'installation d'un système d'alarme incendie.

Le budget sera pris au surplus accumulé non-affecté.

ADOPTÉ

6738-07-2018

**APPEL D'OFFRE DÉNEIGEMENT STATIONNEMENT ET BORNES FONTAINE**

Sur proposition de Mme, secondée par Mme, il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'aller en invitation pour le déneigement municipal (stationnement, bornes fontaines sur appel).

L'invitation sera faite pour un an (1) ou trois (3) ans.

L'ouverture des soumissions aura lieu le 11 juillet 2018 à 11 h 00 au bureau municipal.

ADOPTÉ

6739-07-2018

**SOUSSION TUYAU RUE PRINCIPALE**

Suite à la réception de quatre (4) soumissions :

|                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| Réal Huot :          | 13 132.38\$ + taxes |
| AGF Expert inc. :    | 13 294.00\$ + taxes |
| Drainage Richelieu : | 13 950.00\$ + taxes |
| Ponceau Courval :    | 14 215.00\$ + taxes |

Sur proposition de M. Michel Boisvert, secondé par M. Yan Bussièrès et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de retenir la soumission de AGF expert inc. pour l'achat de deux (2) tuyaux galvanisés de 1800mm x 15m x 2.8mm épaisseur avec un (1) manchon de 1800mm diamètre et ce en appliquant la clause du 5% de la politique de gestion contractuelle, article 11.3 - D

Les travaux pour le changement du pont sur la rue Principale seront exécutés par Drainage Richelieu.

L'inspecteur municipal verra à informer le fournisseur pour la commande du tuyau et ce à cause des vacances estivales.

ADOPTÉ



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période est tenue à l'intention des personnes présentes

CORRESPONDANCES

DIVERS (aucun sujet)

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 H 05, M. Joël Pelletier propose la levée de la séance.

No de résolution  
ou annotation  
6740-07-2018  
6741-07-2018

M. Gilles Salvas, maire

Nathalie Lussier,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Gilles Salvas, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

3 juillet 2018